

# REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

## H2. Accès au marché du travail après une certification secondaire II

L'enquête périodique menée par le SRED auprès de diplômés du secondaire II montre que les diplômés 2017 entrés dans la vie active ont connu, dans les 18 mois qui ont suivi, une situation plus favorable que les diplômés 2015 (moins de situations de recherche d'emploi). C'est particulièrement vrai pour les jeunes titulaires d'une AFP ou d'un CFC obtenu en école à plein temps. Dix-huit mois après leur certification, les titulaires d'une AFP restent toutefois ceux qui occupent le plus souvent un emploi non qualifié (29%). Le risque est plus faible pour le CFC en école à plein temps (22%) et surtout pour le CFC dual (10%). Après un titre généraliste la transition immédiate à l'emploi reste rare et essentiellement temporaire.

**L**a transition vers l'emploi est une problématique majeure des systèmes de formation, particulièrement dans un contexte économique qui connaît un certain niveau de chômage persistant au-delà des aléas conjoncturels. Avec un taux de chômage plus élevé d'environ deux points par rapport à la moyenne suisse (4.5% contre 2.8% en Suisse ; SECO, 2019), le canton de Genève est particulièrement concerné, même si le chômage y est globalement à la baisse depuis deux ans.

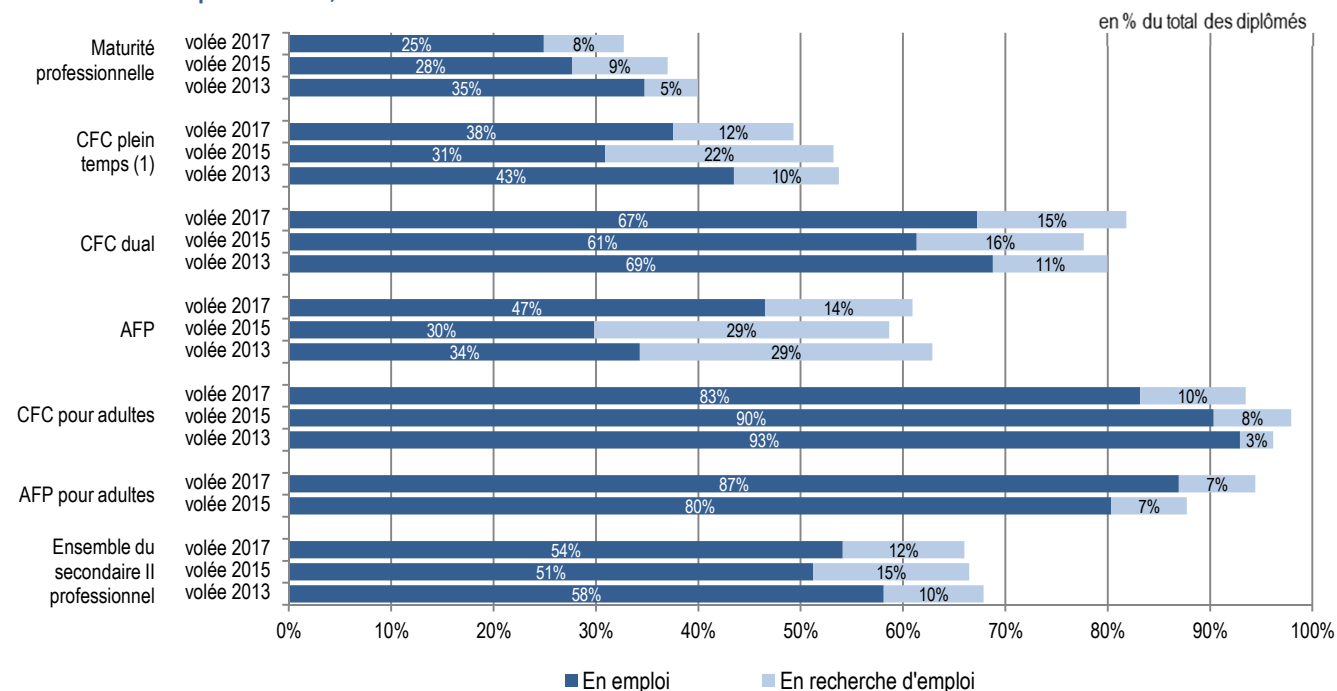
Cette période de transition représente souvent un moment délicat à négocier pour les jeunes, d'autant plus que leur risque d'être confrontés au chômage est sensiblement plus élevé que pour le reste de la population (taux environ 1.5 fois plus élevé ; OFS, 2019). Une enquête menée périodiquement par le SRED permet d'observer les transitions vers la vie active des titulaires des différents diplômes de niveau secondaire II, en les interrogeant 18 mois après l'obtention du diplôme (c'est-à-dire en janvier 2019 pour la volée des diplômés 2017 ; voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

Dans cette fiche de synthèse, la transition vers la vie active est observée d'une part pour les diplômes professionnels (CFC, AFP ainsi que les maturités professionnelles qui complètent certains CFC), et d'autre part pour les diplômes généralistes (maturité gymnasiale, certificat de l'ECG, parfois complété par une maturité spécialisée). Ces derniers sont par nature davantage orientés vers une poursuite d'études.

### Baisse du taux de recherche d'emploi pour les diplômés de 2017 par rapport à ceux de 2015

Une première indication de la qualité de l'insertion professionnelle est donnée par le taux de recherche d'emploi 18 mois après l'obtention d'un diplôme (que le jeune soit inscrit ou non à l'Office cantonal de l'emploi [OCE]). La transition de la formation à la vie active peut également être appréhendée de manière un peu plus qualitative, par la comparaison des conditions d'emploi, de la satisfaction au travail et des perspectives d'avenir décrites par les jeunes travailleurs, selon le diplôme secondaire II obtenu.

#### H2.a Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, volées des diplômés 2013, 2015 et 2017



(1) Y compris les diplômés professionnels de l'École de commerce et les diplômés d'horticulteurs.  
 Source : SRED/Enquête EOS – Volées des diplômés 2013, 2015 et 2017.

Les jeunes ayant obtenu un titre professionnel en 2017 connaissent dans l'ensemble un taux de recherche d'emploi en baisse par rapport aux diplômés de 2015 (12% pour les diplômés 2017 vs 15% pour les diplômés 2015) (voir **H2.a**). Cette baisse est davantage prononcée pour les jeunes qui ont obtenu un CFC en école à plein temps (taux de recherche d'emploi passé de 22% à 12%) ou une AFP (de 29% à 14%). La transition à la vie active de ces diplômés semble avoir été facilitée, dans un contexte global de diminution du taux de chômage dans le canton de Genève.

À ce titre, l'enquête de conjoncture publiée par l'OCSTAT nous donne quelques indications sur la situation du marché de l'emploi genevois en janvier 2019 (OCSTAT, 2019), moment où les diplômés de 2017 ont été interrogés. En effet, d'une manière générale et dans quasiment tous les domaines professionnels, la conjoncture des affaires s'est plutôt améliorée entre 2017 et 2019.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la baisse du taux de recherche d'emploi après une AFP, outre la conjoncture favorable du marché de l'emploi genevois en 2019, les titulaires d'une AFP ont peut-être bénéficié d'une meilleure (re)connaissance de leur titre sur le marché de l'emploi. Les titulaires d'un CFC dual ou d'une maturité professionnelle (entreprise pendant ou après leur CFC) semblent avoir été moins impactés par les évolutions conjoncturelles, dans la mesure où leur taux de recherche d'emploi est resté relativement stable sur les trois périodes d'observation. C'est également le cas des CFC et des AFP pour adultes, qui ne connaissent pas d'évolution significative entre 2015 et 2017. Il faut néanmoins souligner que leur taux de recherche d'emploi était plus faible pour la volée des diplômés 2013 (3%).

Relevons que si le taux de recherche d'emploi a diminué, la durée des périodes de recherche d'emploi reste très proche pour les volées de diplômés de 2015 et 2017. Ainsi, 35% des diplômés de 2017 actuellement en recherche d'emploi déclarent avoir cumulé plus de 12 mois de recherche d'emploi durant les 18 mois qui ont suivi leur diplôme (ils étaient 36% dans cette situation dans la volée 2015).

Contrairement aux deux volées précédentes (2013 et 2015), le taux de recherche d'emploi des titulaires d'une AFP ne diffère pas de celui observé auprès des titulaires d'un CFC dans la volée 2017. Nonobstant cette tendance positive, trouver un emploi avec une AFP reste cependant toujours un peu plus difficile qu'avec un CFC dual. Par exemple, 74% des titulaires de CFC dual ont trouvé leur emploi en moins de 3 mois contre 67% des titulaires d'une AFP. Des observations répétées sur le moyen terme sont toutefois nécessaires pour savoir s'il s'agit d'une tendance durable.

Pour les CFC, le mode d'apprentissage a une influence sur la manière dont se déroule la transition : l'apprentissage dual est nettement plus tourné vers l'emploi, et de manière plus directe (67% sont en emploi) que l'apprentissage effectué entièrement en école professionnelle. Celui-ci est davantage orienté vers la poursuite de la formation. Si, pour la volée 2017, le taux de recherche d'emploi est comparable, quelle que soit la modalité d'apprentissage (ce qui n'a pas toujours été le cas), la qualité de l'insertion professionnelle continue de différer de manière récurrente selon le mode d'obtention du CFC (cf. infra).

Ces résultats peuvent être lus à l'aune des modalités du choix du mode d'apprentissage. Les jeunes en apprentissage dual sont, de manière générale, plus affirmatifs sur leur choix d'orientation et déclarent davantage avoir choisi ce type de formation (dual) avec la perspective d'entrer rapidement sur le marché du travail. À l'inverse, les jeunes qui suivent un apprentissage en école à plein temps sont plus nombreux à déclarer que cette formation est due à une réorientation, plus souvent subie, après une formation généraliste. Ils utilisent alors plus fréquemment leur formation professionnelle de niveau secondaire II dans le but d'accéder à des études supérieures (Mouad et Rastoldo, 2015).

Le cas des CFC pour adultes est un peu différent : il s'agit de diplômés obtenus notamment par le biais de la validation des acquis de l'expérience par des personnes déjà largement engagées dans le monde du travail. De fait, leurs orientations sont quasi exclusivement un emploi (qu'ils occupaient déjà avant l'obtention de leur titre pour la plupart).

Après la maturité professionnelle, les jeunes qui se dirigent vers le marché du travail arrivent plus facilement à trouver un emploi : seuls 8% sont en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Ce dernier sert non seulement à poursuivre des études de niveau tertiaire, mais permet également de se positionner favorablement sur le marché du travail.

La déclinaison du taux de recherche d'emploi selon le domaine professionnel du diplôme obtenu ne montre pas de différences importantes. On peut néanmoins relever deux nuances : une insertion plus difficile dans le domaine des services, de l'hôtellerie et de la restauration, aussi bien pour les titulaires d'un CFC que d'une AFP, ce qui est d'ailleurs cohérent avec la conjoncture moins favorable dans ce domaine en 2019, comparativement aux autres domaines. À l'inverse, l'insertion professionnelle est plus aisée après un titre professionnel (CFC, maturité professionnelle ou AFP) du domaine de la technique.

### **Une intégration professionnelle plus aisée pour les titulaires d'un CFC dual que pour les autres titulaires d'un diplôme professionnel**

Comparativement aux autres diplômes professionnels, le CFC dual permet une bonne qualité d'intégration professionnelle. Les conditions de travail précaires sont plus un peu rares pour les jeunes concernés : 15% des jeunes présents sur le marché du travail ont un emploi à durée déterminée (contre 21% de l'ensemble des diplômés du secondaire II professionnel) ; 10% ont un travail peu qualifié (contre 15%) et seuls 7% ont un temps de travail très partiel (contre 11%). L'adéquation entre leur formation et leur travail est également la plus élevée (score de 7,6 sur 9) (voir **H2.b**). Cette transition relativement aisée à l'emploi tient au fait que ces jeunes sont déjà insérés dans une entreprise depuis trois ou quatre ans, et qu'une partie des difficultés d'intégration que rencontrent les jeunes en sortant de l'école sont connues et ont été déjà surmontées durant l'apprentissage. Cette transition est d'autant plus facilitée que 46% des jeunes titulaires d'un CFC dual qui sont en emploi ont été engagés par leur entreprise formatrice. Cela illustre le fait que l'apprentissage dual, outre le fait de participer à la formation de la jeunesse, est également une modalité de gestion des ressources humaines pour certaines entreprises qui forment et sélectionnent ainsi les personnels dont elles ont besoin.

## H2.b Indicateurs de la qualité de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention d'un titre professionnel de niveau secondaire II, volée des diplômés 2017

|   | AFP | CFC dual | CFC plein temps | Maturité professionnelle | Ensemble |
|---|-----|----------|-----------------|--------------------------|----------|
| <b>Qualité de l'emploi</b>                              |     |          |                 |                          |          |
| Proportion de contrats à durée déterminée               | 25% | 15%      | 23%             | 47%                      | 21%      |
| Temps de travail inférieur à 25 heures hebdomadaires    | 19% | 7%       | 14%             | 18%                      | 11%      |
| Emploi de stagiaire, auxiliaire et employé non qualifié | 29% | 10%      | 22%             | 20%                      | 15%      |
| <b>Qualité du travail <sup>(1)</sup></b>                |     |          |                 |                          |          |
| Adéquation à la formation                               | 7.4 | 7.6      | 5.9             | 6.0                      | 7.1      |
| Satisfaction de la rémunération                         | 5.8 | 5.7      | 5.1             | 6.0                      | 5.6      |
| Satisfaction du travail à effectuer                     | 6.7 | 7.0      | 6.1             | 6.9                      | 6.8      |
| Satisfaction des perspectives de carrière               | 6.7 | 6.3      | 5.4             | 6.1                      | 6.1      |
| Satisfaction des horaires de travail                    | 6.8 | 6.7      | 6.3             | 7.4                      | 6.7      |
| <b>Appréhension de l'avenir <sup>(2)</sup></b>          |     |          |                 |                          |          |
| Vision de l'avenir                                      | 6.9 | 7.0      | 6.9             | 7.5                      | 7.0      |
| <b>Nombre de jeunes en emploi</b>                       | 100 | 807      | 291             | 147                      | 1'345    |

<sup>(1)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = très faible adéquation/satisfaction, et 9 = très grande adéquation/satisfaction).

<sup>(2)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = vision très défavorable, et 9 = vision très favorable).

Source : SRED/Enquête EOS – Volée des diplômés 2017.

Pour les titulaires d'un CFC plein temps qui occupent un emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, les passages par des statuts précaires, des contrats à durée déterminée ou à temps très partiels (moins de 25 heures hebdomadaires) sont plus fréquents. Ces résultats reflètent les ajustements nécessaires lors du passage de l'école à l'emploi, même si l'école est fortement professionnalisée.

Ce constat doit cependant être nuancé puisque plus d'un tiers des jeunes (36%) obtenant un CFC plein temps sont encore en formation au moment de l'enquête (voir fiches **H1** et **H3**), ce qui les positionnera différemment sur le marché du travail, une fois leurs études terminées (HES ou ES principalement), notamment en termes de rémunération. En effet, les diplômés de la formation professionnelle supérieure perçoivent une rémunération plus élevée d'un tiers en moyenne comparativement à ceux de la formation professionnelle secondaire II (SEFRI, 2016).

### Une situation qui s'améliore pour les titulaires d'une AFP mais qui reste plus difficile qu'avec un CFC

Bien que l'AFP se déroule dans 95% des cas en alternance, l'accès à l'emploi est plus compliqué pour ces titulaires que pour ceux d'un CFC dual. Comparativement à ces derniers, ils affichent une proportion plus fréquente d'emplois à temps très partiel (19% contre 7% des titulaires d'un CFC dual), de statuts précaires (29% contre 10%) et de contrats à durée déterminée (25% contre 15%). Ces indicateurs montrent la relative difficulté d'entrer dans la vie active avec un diplôme axé sur la pratique, même si au regard de l'évolution de leur taux de recherche d'emploi, une tendance à l'amélioration de la transition à la vie active se dessine. On sait par ailleurs que 49% des titulaires d'AFP qui occupent un emploi l'ont obtenu par l'intermédiaire de leur entreprise formatrice, et que les engagements après une postulation à une offre d'emploi sont plus rares (contrairement au CFC). C'est le signe de la difficulté du positionnement professionnel de l'AFP par rapport au CFC qui reste la norme sur le marché du travail en ce qui concerne la formation professionnelle initiale. Néanmoins, d'autres travaux de recherche tendent à montrer que, sur la durée, leur situation s'améliore (Kammermann, Stalder et Hättich, 2011), mais globalement ces jeunes peu qualifiés connaissent une stabilisation lente dans l'emploi (Werquin, 1996).

Les titulaires d'une AFP qui travaillent, perçoivent leur emploi en termes relativement similaires à ceux des autres diplômés. Il faut interpréter cette posture à l'aune de leur parcours scolaire global, qui a été assez difficile et ne leur a pas permis d'effectuer une formation de niveau CFC. Pour ces jeunes, le fait d'être certifié et d'avoir un emploi est en soi un motif de satisfaction, même si dans les faits, leurs perspectives sont probablement limitées, notamment en termes de revenus (environ 12% moins élevés que chez les détenteurs d'un CFC ; Kammermann, Balzer et Hättich, 2013).

### La maturité professionnelle : un atout sur le marché du travail

La maturité professionnelle, initialement conçue comme un complément de formation devant permettre l'accès aux HES, est également utilisée comme un atout supplémentaire pour accéder à l'emploi. Ce que le système de formation reconnaît pour accéder aux études supérieures, les entreprises le reconnaissent également comme gage d'employabilité. Ainsi, les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle ont un risque de chômage plus faible (8%) 18 mois après leur diplôme et voient assez favorablement leur avenir. C'est toutefois au prix d'une situation d'emploi plus souvent précaire (47% de contrats à durée déterminée) et d'attentes visiblement moins satisfaites concernant le travail, par rapport aux titulaires de CFC dual notamment. Ce contraste illustre une transition à la vie active qui semble à première vue aisée et prometteuse (les titulaires d'une maturité professionnelle voient l'avenir de manière favorable) ; en revanche, elle nécessite du temps et de nombreux ajustements.

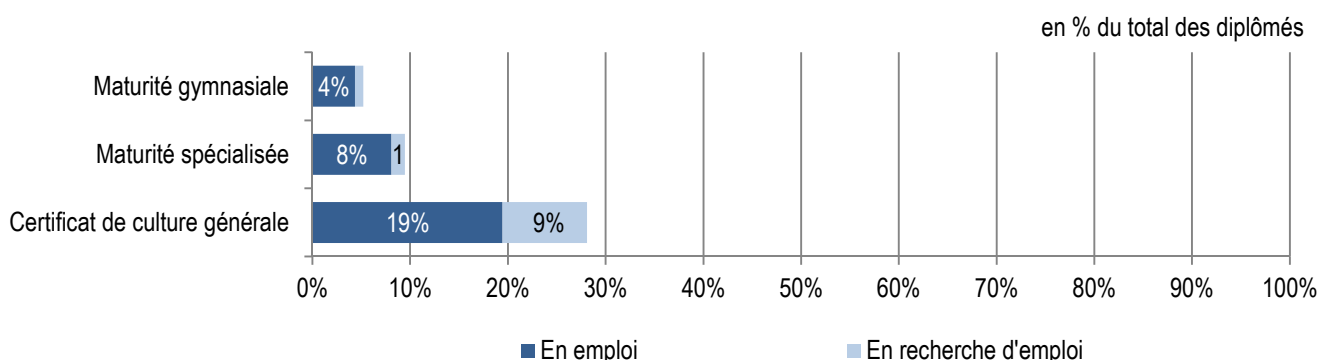
## 18 mois après un titre généraliste de niveau secondaire II : une insertion souvent provisoire dans la vie active

D'une manière générale, 18 mois après l'obtention d'un titre généraliste, les transitions immédiates à la vie active restent minoritaires et ont souvent un caractère temporaire. Après un certificat de l'ECG, 19% des diplômés occupent un emploi. Ils sont en revanche moins nombreux à occuper un emploi 18 mois après l'obtention d'une maturité spécialisée (8%) (voir H2.c). Même si les transitions vers la vie active ne sont pas marginales après un titre de l'ECG, seule une partie minoritaire de ces jeunes (7% pour la maturité spécialisée et 9% pour le certificat ECG) estiment que leur situation sera stable l'année à venir (voir H2.d).

Ces diplômés de l'ECG envisagent dans la majorité des cas de reprendre une formation (principalement en école supérieure ou HES), ce qui illustre que cette activité professionnelle correspond davantage à une parenthèse qu'à une situation stable. La forte attractivité de certaines HES, qui a nécessité parfois la mise en place d'épreuves de régulation (pour certaines formations de la HETS notamment), peut expliquer ce temps de latence entre l'obtention du titre secondaire II et l'accès aux formations tertiaires.

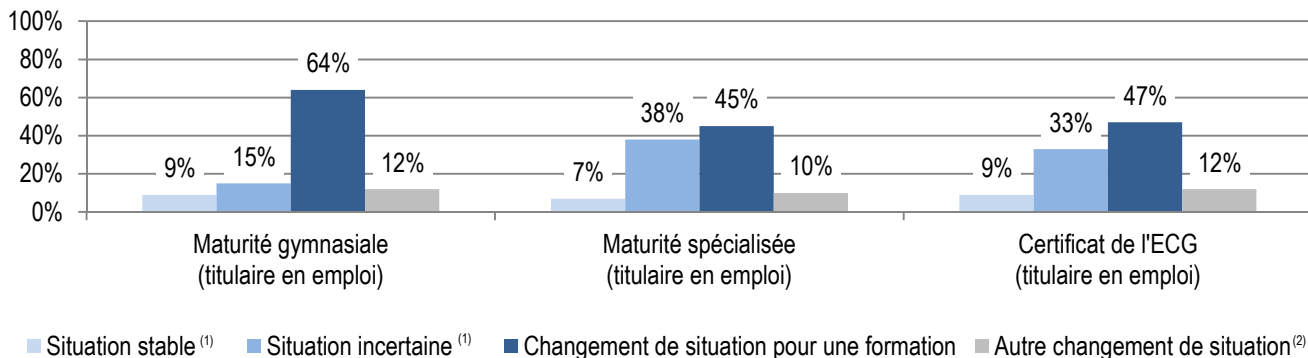
Après la maturité gymnasiale, les diplômés qui sont sur le marché du travail sont plus rares (4% en emploi et 1% en recherche d'emploi). Il s'agit également souvent d'une activité transitoire peu en relation avec la formation antérieure, dans la mesure où seulement 9% d'entre eux estiment leur situation actuelle comme stable.

### H2.c Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre général, volée des diplômés 2017



Source : SRED/Enquête EOS – Volée des diplômés 2017.

### H2.d Perspectives d'avenir des titulaires d'un diplôme généraliste, en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2017



<sup>(1)</sup> Dans l'année à venir.

<sup>(2)</sup> Stage linguistique ou professionnel, voyages, obligations civiles ou militaires.

Source : SRED/Enquête EOS – Volée des diplômés 2017.

Pour résumer, les diplômés de 2017 connaissent une transition à l'emploi meilleure que celle des diplômés 2015 et relativement proche de celle des diplômés 2013. Dans un contexte économique qui semble plus favorable à l'emploi, les taux de recherche d'emploi après l'obtention d'un CFC effectué en école professionnelle ou d'une AFP ont fortement diminué. Ils sont restés par contre relativement stables après une maturité professionnelle ou un CFC dual : un niveau supérieur de qualification ou une expérience du monde du travail par la formation en entreprise semblent faciliter le passage vers l'emploi et mieux protéger des aléas conjoncturels. À l'opposé, une expérience essentiellement scolaire, si elle favorise la poursuite d'études, rend la transition à la vie active plus dépendante de la conjoncture économique et nécessite du temps, le passage plus fréquent par des situations d'emplois précaires et un certain nombre d'ajustements.

En ce qui concerne les titulaires de certifications générales (maturité gymnasiale ou spécialisée, école de culture générale), les emplois occupés correspondent, dans la majorité des cas, plutôt à une parenthèse (occupation avant d'entrer dans une formation tertiaire) qu'à une insertion durable sur le marché du travail.

Rami Mouad, François Rastoldo  
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

## Pour en savoir plus

- Kammermann, M., Stalder, B. et Hättich, A. (2011). "Two-year apprenticeships – a successful model of training?" In Fuller, A. et Unwin, L. (eds). *Contemporary apprenticeship. International perspectives on an evolving model of learning* (pp. 140-159). Abingdon: Routledge.
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève ». In Boudesseul et al. (eds). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CEREQ.
- OCSTAT (2019). *Enquêtes de conjoncture : Vue d'ensemble en janvier 2019*. Genève : OCSTAT.
- OFS (2019). *Indicateurs de législature. Taux de chômage des jeunes*. Neuchâtel : OFS.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/monitoring-programme-legislature/tous-les-indicateurs/ligne-directrice-1-prosperite/taux-chomage-jeunes.html>
- SECO (2019). *La situation sur le marché du travail en janvier 2019*. Berne : Secrétariat d'État à l'économie.
- SEFRI (2016). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2016*. Berne : SEFRI.
- Werquin, P. (1996). « De l'école à l'emploi : les parcours précaires ». In Paugam, S. (éd). *L'exclusion, l'État des savoirs* (pp. 120-135). Paris : La Découverte.

## Pour comprendre ces résultats

### Enquête EOS

Il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève et a été étendue à partir de la volée 2009 au canton de Vaud, dans le cadre d'une collaboration entre le Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP). Elle est réalisée sur une population exhaustive, sauf pour les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud pour lesquels un échantillonnage aléatoire représentant 60% de la population est fait.

Le questionnaire adressé à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation des jeunes 18 mois après leur certification (soit janvier 2015 pour la volée 2013, janvier 2017 pour la volée 2015 et janvier 2019 pour la volée 2017), une évaluation de leur situation, un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

La présente fiche se fonde uniquement sur les données genevoises.

### Effectifs pondérés

Le taux de réponse à l'enquête est de 53% pour l'enquête réalisée auprès des diplômés de 2015 (3156 répondants sur 5900 diplômés) et de 2017 (3246 répondants sur 6120 diplômés). Une pondération a donc été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée.

Lien vers les données: <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>